Anne HÉNAULT

RÉCEPTION
À
L'ACADÉMIE DE NÎMES

Discours de bienvenue
de Monsieur Gabriel AUDISIO,
Président de l'Académie.

Remerciements
de Madame Anne HÉNAULT
et éloge de son prédécesseur
Monsieur André GOURON

9 juin 2017

DISCOURS DE BIENVENUE

de Monsieur Gabriel AUDISIO

Président de l'Académie.

Madame. Chère Collègue et désormais Consœur,

Chaque réception d'un nouveau membre est jour de fête pour notre Compagnie. Elle manifeste en effet, très concrètement, à la fois son renouvellement et sa continuité. Comme membre non résidant, vous êtes donc la très bienvenue parmi nous, et ce à plusieurs titres. J'ajouterai que, dans votre cas, c'est aussi un honneur pour nous.

Native de Nîmes, où vous effectuez vos études secondaires, les terminant avec un baccalauréat littéraire, mention TB. Vous poursuivez en khâgne au lycée Joffre de Montpellier, puis intégrez l'Ecole Normale Supérieure de Sèvres, première de votre promotion. C'est ensuite l'agrégation de lettres classiques et vous obtenez le doctorat de linguistique française en sémiotique à l'université Paris-Sorbonne. Vous devenez maître de conférences à Paris-X Nanterre pour revenir à Paris-Sorbonne comme professeur des Universités où vous avez terminé votre carrière en enseignant la sémiotique.

Mais l'itinéraire personnel ne comporte pas seulement l'aspect professionnel. L'environnement familial y joue toujours un rôle non négligeable et parfois déterminant. En ce qui vous concerne, c'est votre oncle, François Eygun (1898-1973) qui vous a particulièrement marquée. Archiviste-paléographe, poitevin résidant à Poitiers, il y exerça, entre autres fonctions, celle de conservateur des Antiquités de l'Ouest. Il a publié au moins vingt-deux ouvrages, notamment en 1925 *Sigillographie du Poitou jusqu'en 1515*, dont il avait fait sa thèse et qu'il développa en thèse d'état en 1938 ; *L'art des Pays d'Ouest en 1951* et *Saintonge romane* dans la collection Zodiaque en 1970. De plus il a enseigné la paléographie à l'université de Poitiers, ce qui ne m'est pas indifférent. Vous lui vouez une reconnaissance spécifique car il vous a appris à aimer l'archive, à goûter les plaisirs de la traque de documents introuvables et vous souhaitiez que lui soit rendu aujourd'hui un hommage particulier.

Votre spécialité est née au 19e siècle avec l'Américain Charles Sanders Peirce (1839-1914) et son "pragmatisme", puis son compatriote William James (1842-1910) et le Suisse Ferdinand de Saussure (1857-1913). Elle a connu un développement et un renouvellement étonnants, particulièrement en France, dont vous avez été un des éléments moteurs clés. À preuve les divers ouvrages que vous avez publiés : *Les enjeux de la Sémiotique* en 1979 ; *Narratologie, Sémiotique générale* en 1983, réédité depuis en poche et traduit en arabe, chinois et coréen ; le Que sais-je *Histoire de la Sémiotique* en 1992, réédité en 1997 et traduit en arabe, chinois, coréen, portugais, slovaque et espagnol ; *Le pouvoir comme passion* en 1994, avec le débat inédit de Paul Ricœur (1913-2005) et d'Algirdas Julien Greimas (1917-1992) sur la sémiotique des passions, étant ainsi déjà en phase avec le président Emmanuel Macron ; un ouvrage collectif que vous dirigez et publiez en 2002 intitulé *Questions de sémiotique*, traduit en chinois, grec et arabe ; enfin avec Anne Beyaert *Ateliers de sémiotique visuelle* en 2004.

En outre vous avez fondé en 1977 la revue Actes sémiotiques, qui se poursuit en ligne sur internet, ainsi que la collection "Formes sémiotiques" en 1983 dont l'éditeur français PUF a manqué, à votre avis, la chance de devenir le spécialiste mondial en la matière en se limitant à la publication en français, laissant ainsi le champ libre à un éditeur berlinois qui publie en anglais tout en exploitant la recherche francophone. Il faut encore ajouter à votre production scientifique une centaine d'articles, liste qui n'est d'ailleurs pas close.
Hors du champ strictement professionnel, mais liée à lui, votre activité se déploie également au sein de plusieurs sociétés savantes telles que le Cercle sémiotique de Paris, dont le siège social est à Paris-Sorbonne, l'Association française de sémiotique (Paris-Saint Denis), l'Association internationale de sémiotique (Paris-Sorbonne) et le Cercle Ferdinand de Saussure (Genève).

Vous êtes chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Ordre national du mérite.

C'est donc une spécialiste de sémiotique, internationalement reconnue comme telle, que nous accueillons aujourd'hui, avec joie et ce, à plusieurs titres ai-je dit. D'abord, vous venez renforcer la présence féminine, puisque vous représentez la quatorzième consœur de notre Compagnie : désormais les dames constituent le quart de l'effectif. Voici quelque vingt ans, lorsque j'entrais moi-même dans la Maison, elles étaient quatre, soit 6%. Certes nous n'en sommes pas encore à la parité, comme dans le nouveau gouvernement, mais nous progressons. Nous aussi, à notre rythme, et grâce à vous cette fois, nous sommes "en marche". Ensuite, évidemment, vous venez enrichir par votre compétence notre Compagnie. Celle-ci, si diverse en sa composition, se félicite d'offrir à chacun l'opportunité de s'enrichir des connaissances des autres. De fait, les lieux de ce type, permettant de sortir de sa spécialité pour élargir son horizon intellectuel, ne sont pas si nombreux. Enfin, vous apportez une discipline nouvelle à la panoplie des spécialités qui sont ici représentées : la sémiotique. Pour ma part, et je ne suis sans doute pas le seul, j'en étais resté à la linguistique et à la sémiologie. Cette discipline, à la fois scientifique et philosophique, montre une fois de plus combien fructueuse est la démarche qui associe deux ou plusieurs spécialités, sortant ainsi du cadre strict de la nomenclature traditionnelle. Il s'agit en effet de la science générale des modes de production, de fonctionnement et de réception des différents systèmes de signes qui assurent et permettent une communication entre individus et/ou collectivités d'individus. Cette science peut s'appliquer d'ailleurs à un domaine particulier de la communication.

Mais il serait à la fois incongru et périlleux de ma part d'aller plus avant puisque c'est à vous, de droit, que revient ce rôle. Vous en êtes d'ailleurs parfaitement consciente et je sais que vous ne faillirez pas à cette tâche pédagogique en nous initiant aux arcanes de la sémiotique. Long cheminement que vous allez sans doute amorcer séance tenante.

REMERCIEMENTS
de Madame Anne HÉNAULT

Éloge de son prédécesseur
Monsieur André GOURON

Monsieur le Président de l'Académie de Nîmes,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,
Chers Amis,

Je remercie le président de l'Académie de Nîmes pour ses mots trop élogieux, prononcés à propos d'une personne qui a le grand tort de n'être pas tout à fait nîmoise, car nîmoise, je le suis, par le droit du sol mais non par celui du sang.

J'ajouterai cependant, pour ma défense, que j'ai toujours considéré que la chance de ma vie aura été de naître et de commencer mon existence à Nîmes, cette capitale romaine qui n'est pas, selon moi, « la ville qui a un accent » mais bien « la ville qui a de la conscience, la ville qui est conscience, la ville qui a une âme »: grâce à l'esprit de veille de la ville de Nîmes et à l'attention qui m'y fut prodiguée, tout au long d'une adolescence endeuillée par les inondations du Vistre, j'ai pu vivre ma vocation de chercheur, si bien que, je puis vous l'avouer aujourd'hui, durant toute ma vie et sous toutes les latitudes, je me suis sentie comme en dette à l'égard de cette cité, et obligée de faire fructifier l'élan de vie dont elle m'avait comblée.

Il me serait donc bien difficile d'avancer dans mon propos si je ne commençais par prononcer les noms de quelques-uns de ces Nîmois qui ont joué un rôle si considérable dans les débuts de mon parcours : ces personnes incarnent profondément, à mes yeux, la conscience de cette ville. Je souhaite leur dédier ce moment privilégié. Je pense, ici, à Edgar Tailhade et à Suzanne Crémieux dont le petit-fils, Jean-René de Fleurieu, nous fait la joie d'être présent parmi nous, aujourd'hui, Jean-René, profond lecteur d'Ernst Cassirer et, notamment, de sa *Philosophie des formes symboliques*, une des sources principales des recherches contemporaines sur le langage.

Je voudrais nommer aussi, si elle le permet, une remarquable femme politique, notre ministre préféré, Georgina Dufoix, grand cœur, spiritualité agissante, immense amie. Merci, chère Georgina, pour ta présence, ici, ce soir.

A cette époque-là, grandir à Nîmes et fréquenter le Lycée Feuchères vous donnait la chance de bénéficier d'un enseignement d'une qualité exceptionnelle. Nous sommes alors (re)devenues romaines grâce à la vibrante rigueur de celles qui nous firent passer de *Rosa, la rose* à Tacite, nos chères professeurs de latin : Mme Piollet, Melle Gély, Mme Escudier et Melle Sayerle. ***Pour moi, la sémiotique de l'Ecole de Paris à laquelle j'appartiens, n'est que la continuation du latin de Nîmes, par d'autres moyens.***

Et puis, il y eut ce Bourguignon dont le nom semblait polonais, En ce temps-là, le vrai, le seul professeur de philosophie de Nîmes s'appelait Jean Svagelski. Je ne cacherai pas qu'il y a, ici-même, aujourd'hui, dans cette si belle salle, une petite mafia d'anciens élèves de Sva, mafia puissante et formidablement agissante, comme il se doit. Que chacun d'entre eux soit remercié pour la manière dont ils nous ont accueillis, Patrick et moi, puis, finalement, *réenracinés* à Nîmes.

A Moscou, lorsque Patrick y fut nommé conseiller de presse, dans la période assez difficile, où Leonid Brejnev régnait et tyrannisait les intellectuels et les artistes, la France était admirablement représentée par … Nîmes, en la personne de Roger Seydoux qui régnait lui aussi, à Moscou. C'était l'ambassadeur occidental le plus écouté et Andreï Andréïevitch Gromyko ne lui marchandait ni sa profonde estime, ni son admiration pour son talent, ou plutôt pour la perfection de son art de la négociation.

Un autre nom encore, celui de Madeleine Dubois, grande pianiste, élève de Marguerite Long et professeur de piano, elle-même. Son père était Théodore Dubois, un autre grand nîmois,

un musicien mallarméen qui, au tout début du XX° siècle, mena une résistance acharnée contre ce qui lui apparaissait comme faiblesses et vulgarités dans la musique d'un Maurice Ravel, lancé et plébiscité par ce que, quelques années plus tard, on allait appeler médias et bobos.

Je pourrais prolonger beaucoup cette liste de *Re-connaissance*, comme dirait Paul Ricoeur, de reconnaissance et de gratitude, mais je me bornerai à prononcer un seul dernier nom qui, cette fois, n'est pas celui d'un Nîmois. Je parle de Patrick Hénault, mon mari, depuis des lustres. C'est son soutien indéfectible qui m'a permis de mener cette double vie - d'une part, une vie de « conjointe » (terme officiel du Quai d'Orsay, désignant ce que le Foreign Office nomme « spouses »,) ce qui s'entend comme « collaboratrice silencieuse, bénévole, et si possible efficace du service public » et - d'autre part, une vie de chercheur, voué aux abstractions monomaniaques.

Il m'a été demandé de prononcer l'éloge d'André Gouron. Qui suis-je pour me risquer à faire l'éloge d'un si éminent historien du droit doublé d'un insurpassable découvreur d'archives, devant un cénacle qui inclut plusieurs éminents juristes et plusieurs authentiques archivistes-paléographes ? Je n'ai aucune légitimité pour le faire. En revanche, beaucoup d'entre vous ont connu personnellement André Gouron. Certains ont été ses élèves, d'autres lui sont apparentés. Nîmes sait tout sur lui et sur la grande famille cévenole et nîmoise d'où était issue Hélène Maury, sa mère, qui enseignait l'anglais et l'allemand. La famille Maury a donné de nombreux pasteurs et deux présidents de l'Église Réformée de France, Pierre Maury, né en1898 à Nîmes et Jacques Maury, né en 1920 à Clamart. En outre, certains d'entre vous ont également connu son père, Marcel Gouron, archiviste-paléographe et directeur passionné des Archives du Gard puis de l'Hérault. Il est clair que la passion innée d'André Gouron pour l'Archive avait été assez bien favorisée par son contexte familial et qu'elle n'avait pu que se confirmer, par son premier mariage avec Odile Faucher, elle-

même issue de deux autres dynasties d'archivistes-paléographes de Castres, les Faucher et les Berthelet.
Cette passion de l'Archive aura fait d'André Gouron un érudit insurpassable et d'abord un érudit abondant. Les cinq recueils qu'il fit publier entre 1984 et 2006, pour regrouper les centaines d'articles qu'il avait diffusés entre 1957 et 2004, témoignent à la fois de l'abondance de cette œuvre et de la rigueur de la méthode qui consiste

- à opposer à l'intuition mal fondée de la *doxa*, l'esprit de déduction qui permet d'isoler de petits faits vrais,
- à débusquer, par-là, les vrais problèmes à résoudre,
- à déboucher ainsi sur des points de vues renouvelés,
- et finalement, à dénoncer les erreurs et à consolider tout l'édifice de la connaissance.

C'est ainsi qu'on a pu affirmer, à propos de l'histoire du Droit au XI° et XIII° siècles, qu'il y avait eu une période pré-gouronienne faite de conjectures répétées paresseusement à travers le temps, suivie d'une période gouronienne éclairée par la rationalité la plus vigoureuse.

J'aimerais insister un peu sur cette méthode constante, recette de ces si grands succès, en empruntant l'exemple le plus simple qui soit, celui de son travail à partir des ordonnances royales. On affirmait depuis toujours que le Roi de France n'avait jamais légiféré en matière de Droit familial qu'il aurait considéré comme ressortissant de la Coutume. André Gouron, lui, a tout simplement repris le premier volume des *Ordonnances des Rois de France de la Troisième Race* qui fut publié à Paris en 1723. Il y trouva des *Ordonnances* attestant qu'à travers les temps, les monarques n'avaient pas hésité à promulguer des Statuts et des Constitutions sur le droit familial. Il prouva ainsi la fausseté des allégations précédentes Cette méthode faussement simple exige des principes scientifiques imperturbables :

- lire l'Archive sans à-priori avec l'aptitude de <u>se soumettre à l'évidence documentaire.</u>

- lire, aussi exhaustivement que faire se peut, tous les documents de l'Archive, en France et hors de France.
- comparer les sources, établir de véritables arbres généalogiques de ces sources et n'établir datations et localisations que sur des faits avérés, et cela, sans jamais se laisser griser par le jeu des hypothèses trop rapides.

André Gouron se montrait volontiers caustique à l'égard des hypothèses hasardeuses de ses prédécesseurs. On parle encore, dans le milieu, d'une communication très divertissante qu'il avait donnée à l'Accademia nazionale dei Lincei en avril 1993. Inutile de dire que je n'ai pas cherché à la lire car, connaissant ces querelles érudites, je savais que les rires savants de cette séance n'étaient pas à la portée du premier venu.

André Gouron était admirablement informé. Il voyageait beaucoup, allant de colloques en symposiums, à travers la France, l'Europe, l'Afrique du Sud et finalement sur tous les continents. Il connaissait tout ce qui comptait dans son domaine, était prévenu, avant quiconque, de tout ce qui se préparait et rayonnait de dynamisme et de joie de vivre. Je ne reviendrai pas sur les tâches administratives et les actions d'intérêt général dont il accepta également de se charger. Rappelons seulement qu'il fut membre puis président du conseil scientifique du prestigieux Max Planck Institut für europäische Rechtsgesichichte à Francfort et qu'en Allemagne, comme à Bologne, il sut être la référence incontournable.

Il est vrai que ses élèves lui ont souvent réclamé une synthèse de ses recherches et que, ne l'ayant pas véritablement obtenue, semble-t-il (elle était probablement impossible à faire, dans l'état des connaissances, des propos conclusifs d'André Gouron vous le diront tout à l'heure), ses élèves, ses collaborateurs et ses collègues tendent à organiser provisoirement la masse encyclopédique de ses œuvres selon trois axes principaux

1. La question de *la diffusion des doctrines juridiques médiévales savantes entre le XIème et le XIIIème siècles*. C'est,

notamment, le thème du précieux ouvrage que voici. Comme vous le voyez, il le publia à Milan en 1978 dans la prestigieuse collection IUS ROMANUM MEDII AEVI sous le titre *La science juridique française aux XIe et XIIe siècles : diffusion du Droit de Justinien et influences canoniques jusqu'à Gratien*. C'est un de ces ouvrages de modeste apparence qui ont totalement changé la vision, naïvement nationaliste, qui sévissait jusqu'alors, grâce à une démonstration incontournable de ce qu'était réellement l'état de la connaissance du droit romain dans les diverses régions de France, au cours du grand Moyen Age.
Grâce à sa familiarité inégalable avec l'Archive, il délimite, avec une grande précision, les apports du Saint Gillois, Géraud ou de *Lo Codi*, la somme du code de Justinien rédigée en Provençal ainsi que le rôle précis, joué à Montpellier, par ce Placentin en qui l'Ecole de Droit de Montpellier voulait trouver son unique et véritable fondateur. André Gouron, quant à lui, ne pourra donc jamais être taxé de chauvinisme naïf à propos des places respectives qu'il accorde aux écoles juridiques de France ainsi qu'aux divers passages de juristes itinérants venus de Bologne, au fil du temps. Ce qui a, très naturellement, donné à son œuvre une audience véritablement internationale

2. Vous liriez, je crois, avec plaisir, cet ouvrage de 1978, car André Gouron ajoute, à son érudition sans faille, une curiosité sans borne et une infinie patience à l'égard de l'humain. Il éprouve un plaisir particulier à identifier l'homme derrière le prénom, le surnom et même l'initiale, ce qui lui permet de reconstituer tout ce que l'Archive peut livrer sur la vie et l'œuvre de ces hommes jusqu'alors totalement oubliés**.** Dans cette lecture, les réflexes acquis par la pratique de la linguistique et de la sémiotique, et ma propre spécialisation sur les armatures de l'écriture authentique du vécu, m'ont permis de voir, assez précisément ce qui faisait le charme indiscutable de cette écriture de l'histoire juridique. Emile Benvéniste, linguiste et fort inspirant précurseur de la sémiotique (1902-1976), et son collègue et ami néerlandais, le phénoménologue Hendrik

Josephus Pos (1898-1955) ont procuré, dès les années 50, les moyens formels de repérer la manière, dont, en des moments privilégiés, « l'homme intervient dans le langage et se rapporte intimement à un certain aspect de la réalité ». (Emile **Benvéniste,** *Actes de la Conférence européenne de sémantique*, tenue à Nice en 1951*)*. Benvéniste aimait réfléchir sur ce qu'après E.Husserl, il appelait « l'intenté » de la phrase et du texte. Pour ces chercheurs, chaque phrase très personnellement formulée et véritablement proférée (*I mean it*, disent les Anglais), hors du ressassement et des psittacismes du quotidien, est un « intenté ».

Cet intenté sémantique relie ces matériaux faussement stables que sont les mots, lesquels, lorsqu'ils sont ainsi *mis en oeuvre*, se besognent les uns les autres et s'ajustent pour créer, à partir de significations singulières affectées aux différents éléments linguistiques, une expression radicalement nouvelle par laquelle passera l'expérience unique , le sens nouveau*, intenté* comme un pont crée du passage sur le vide , sur l'abîme vertigineux (Antoine Dufoix ici présent est notre expert à ce sujet, lui qui a partir du béton pulvérulent et des énormes calculs de la physique et de la mathématique, a construit tous les ponts qui mènent au viaduc de Milhau).

« Tout intenté sémantique contient du vécu » dit Benvéniste en 1968. Après avoir perçu cela comme une vérité essentielle, le grand linguiste le répètera encore et le démontrera jusque dans ses *Derniers cours*, (Gallimard, 2012), tout émerveillé qu'il était, par le surgissement du sens authentique dans le langage

C'est de cette manière qu'André Gouron fait surgir du sens authentique dans ses écrits et, par conséquent, fait revivre tout un monde de juristes, romanistes ou canonistes, non seulement Géraud auquel il parvient à attribuer la *Summa Trecensis* ou Alexandre de Saint Gilles ou Aubert de Béziers qu'il reconnaît comme « grammairien enragé » mais tant d'autres dont il déchiffre l'initiale. Il ressuscite les turbulences de leur histoire, car il nous permet de suivre le fil de ces turbulences, matériellement transmises par des empreintes concrètes sur ces palimpsestes que sont bien souvent les archives, avec ces pages

de manuscrits raturées, annotées, parfois sciemment maquillées, arrachées ou interpolées, au profit de manigances qu'il démasque, en fin limier qu'il est. Lisant ce mince ouvrage, j'ai compris l'inspiration que l'Université de Bologne avait pu, récemment, puiser à pleines mains, dans tous ces manuscrits, beaucoup moins austères qu'on ne le croit, pour donner au monde le roman médiéval *Au Nom de la Rose* du *Professore magnifico* de Sémiotique, devenu romancier, Umberto Eco.

3. Un troisième axe des travaux d'André Gouron, profondément juridique cette fois-ci, concerne les rapports entre le Droit et la coutume. J'emprunterai, ici, à Jean-François Poudret (de l'Université de Lausanne un résumé du questionnement par lequel A.Gouron sut très habilement maintenir la priorité du droit savant sur la coutume à laquelle il avait consacré tant d'études dont la monumentale *Bibliographie des coutumes de France, éditions antérieures à 1790 (*en coll. 1975 ainsi que d'importants articles (dont *Aurore de la coutume* (1988, *La coutume en France au Moyen Age* (1989 ou *Fondement de la coutume chez les civilistes avant Azon* (1997.

- Première question : La coutume est-elle un droit ? La réponse devient positive avec Géraud de Saint Gilles qui forge l'expression jus *consuetudinarium.* Les articles cités montrent et démontrent comment s'établit et se normalise le pouvoir d'édicter un droit coutumier statutaire dans les cités italiennes puis méridionales, puis sur toute la France.

- Deuxième question : la coutume peut-elle vaincre la loi ? André Gouron observe que Bulgarus reconnaît à chaque peuple le pouvoir d'adopter sciemment des règles dérogeant au droit commun et qu'il a ainsi, avec ce *jus proprium*, sauvé la créativité juridique, en évitant que le droit ait pour seule source le *Corpus Juris Civilis*, d'où, par exemple, la *Common Law* en Angleterre.

-Troisième question : faut-il maintenir une priorité du droit savant sur la coutume ? André Gouron maintient finement la priorité du droit savant sur le droit coutumier en soutenant que

c'est grâce à la diffusion du droit savant que les hommes du XIIème siècle ont pris réellement conscience de la validité du droit coutumier. C'est par opposition aux *Leges* que les coutumes, jusque-là considérées comme simples formes de vie, sont regardées, désormais, comme des norme relatives, applicables dans un territoire déterminé.
Mais laissons plutôt la parole à André Gouron lui-même sur cette vaste question :

> « Après tout, nous ignorons encore beaucoup de ces hommes qui, pour le meilleur et le pire, sont les lointains responsables des règles juridiques sous l'empire desquelles nous vivons. Quoiqu'il en ait été, ces pionniers, venus en majorité de Languedoc et de ce qui sera le Dauphiné, ces provinces dont sont originaires mes ancêtres d'Allvard, de Nîmes et des Cévennes, ont réussi a imposer un système rationnel de procédure, des règles assez efficaces de protection des individus et des modalités équitables d'exécution des contrats. Ils sont surtout parvenus à plaquer l'image d'une autorité empruntée à un modèle antique sur une société dominée au départ par des pouvoirs locaux ignorant toute loi générale et fort peu soucieux de l'intérêt commun.
>
> C'est à l'aide du droit romain, tel que l'avait codifié l'Empereur Justinien, que ces juristes, moyennant bien des retouches, ont imposé la notion de service public, et que leurs successeurs ont fait devoir à l'État de créer des écoles, de percer des routes ou d'aménager des hôpitaux ; c'est aussi à ce droit romain, habilement manipulé, que nous devons, il faut bien l'avouer, ces traits durables de notre société que sont le paiement des impôts directs et malheureusement l'anti-féminisme de la pensée politique. »
> (A.Gouron, *Allocution de remerciements*, in **Hommage à André Gouron** *à l'occasion de son élection à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* Montpellier, 7 juin 2000).

Qu'André Gouron soit remercié d'avoir eu cette aimable pensée pour les femmes (en politique et ailleurs), mais il est vrai qu'il avait, sous les yeux, lui, le pragmatique si bien informé, des femmes politiques comme Suzanne et Georgina.
Certains d'entre vous pensent peut-être que la rivalité auctoriale (entre Bologne et tout ce qui est vie intellectuelle européenne),

cela même qui a égayé les enquêtes du Professeur André Gouron, a fait long feu. Il n'en est rien. Elle s'est encore manifestée au grand jour, en août 2015, avec la publication de l'étrange ouvrage intitulé *La Septième Fonction du Langage* où Bologne règle sauvagement son compte à l'esprit français, (qui, pour la circonstance, serait incarné par Philippe Sollers et Julia Kristéva,) en des termes plus que rabelaisiens. Cette écriture est telle que même si elle est officiellement attribuée, pour l'instant, à un jeune auteur français, elle semblerait sortir tout droit du scriptorium d'Umberto Eco, lequel, orfèvre en supercheries, pourrait bien avoir inventé là une sublime, dernière(?) farce. Mais comment comprendre, dans ce cas, le triomphe sanglant accordé à Bologne/Eco, au détriment de Sollers/pseudo-Sorbonne ? Ce fait demeurerait encore bien énigmatique car Eco et Kristéva/Sollers se sont si longtemps déclarés alliés ...

Quoi qu'il en soit, force est donc de constater que, quelques mille ans après le séjour de Placentin, à Montpellier, les portes du temple de Janus Quirinus n'ont pas pu être refermées et que cette Guerre médiévale du savoir, (guerre souvent plaisante et ravageuse, à la fois), entre Bologne et le reste de l'Europe, est toujours d'une vive actualité… Longue vie à l'œuvre d'André Gouron.

*

Allons –nous maintenant parler de sémiotique ? Est-ce bien le moment d'ouvrir ce dossier aride ? La journée est torride. Qui voudrait se promener dans le désert minéral de ces concepts abstraits ? Nous en dirons, pourtant, quelques mots puisque plusieurs d'entre vous m'ont fait savoir qu'ils souhaiteraient pouvoir, dès aujourd'hui, se faire une première opinion sur ce domaine auquel j'ai voué ma recherche.

Mais nous ne voulons pas d'un cours sur ce sujet, n'est-ce pas ? Ni vous ni moi n'en avons le désir. Je ne vais pas, non plus, vous infliger la généalogie du mot « Sémiotique » Disons seulement qu'Ambroise Paré forge le mot pour la médecine vers 1555 ; que John Locke le transfère dans sa philosophie,

en posant déjà la question de la cognition, en 1690, dans son fameux *Essai sur l'entendement humain,* publié au retour de ses longs séjours d'études, en France, puis en Hollande ; que Leibniz lui répond en le critiquant mais tout en adoptant et reprenant à son compte, une large part de ses vues. Puis le terme entre apparemment dans l'oubli avant d'être repris, de manière rigoureusement parallèle, à la fin du XIX°siècle, (par deux savants qui ne se sont jamais rencontrés) , à Boston, par un philosophe américain Ch. S.Peirce et à Paris/Genève par le fondateur de la linguistique contemporaine, Ferdinand de Saussure.

Je vais encore moins épiloguer, pour l'instant, sur les subtiles différences qui distinguent le mot *sémiotique,* de ses cousins à la mode de Bretagne, *sémiologie* et sémantique.

Je ne peux pas, non plus, vous offrir une démonstration immédiate (elle viendra plus tard, dans une autre séance) du genre de résultats auxquels nous parvenons dans la pénétration des arcanes des textes scientifiques, des œuvres picturales et artistiques en général, dans nos « lectures » des créations de l'Urbanisme ou dans le déchiffrement archéologique du sol de Palmyre martyrisée.
Je me bornerai, aujourd'hui, à essayer de vous transmettre quelques premières impressions, les premières impressions par lesquelles passent, généralement, ceux qui se laissent saisir par la passion de la sémiotique.

Ces impressions n'ont attendu ni le mot, ni le mouvement scientifique attaché à ce mot, pour se manifester. Ceux qui, parmi vous, sont de fervents lecteurs des *Cahiers* de Paul Valéry, ont déjà amplement respiré l'air du temps dans lequel s'est développée la sémiotique. Je pense en particulier à ce moment d'exaltation au cours duquel Paul Valéry a rencontré Albert Einstein (*Cahiers II* , p 875) :

> A 5h30 conférence d'Einstein
> « Je suis très intéressé vers la fin -Il se montre en grand artiste et c'est le seul artiste au milieu de tous ces savants-

> Il développe son incertitude et sa foi fondée sur l'architecture (ou beauté) des formes : « La distance entre la réalité et la théorie est telle qu'il faut trouver des points de vue d'architecture ».
> Ceci me touche intimement-Einstein peut procéder comme j'aurais voulu procéder- par voie des formes »

Ce texte enthousiaste de 1929 prolonge cette observation du biologiste Claude Bernard, dans son *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, de 1865 :

> L'esprit de l'expérimentateur se distingue de celui du métaphysicien et du scolastique par la modestie, parce que, à chaque instant, l'expérience lui donne la conscience de son ignorance relative et absolue. En instruisant l'homme, la science expérimentale a pour effet de diminuer de plus en plus son orgueil, en lui prouvant chaque jour que les causes premières, ainsi que la réalité objective des choses, lui seront à jamais cachées et qu'il ne peut connaître que des relations. {Nous soulignons.}

Ces deux déclarations font également écho à l'impact que ces images vertigineuses d'architectures abstraites s'étendant à l'infini, (si constamment présentes dans la magnifique pensée scientifique européenne du tournant du siècle, durant la période 1860-1914), ont pu avoir sur la vision du monde de ces pionniers de la sémiotique que sont F. de Saussure, (Genève 1857-1913), puis L.Hjelmslev (Copenhague 1899 - 1965). L'impact de ces images primordiales sur les développements théoriques novateurs,est souligné par cet autre pionnier, A.J. Greimas (1917-1992), dont l'UNESCO vient, de célébrer le centenaire, à Paris, pendant toute la semaine dernière. Dans sa 1° publication à vocation sémiotique, intitulée *Actualité du saussurisme, (*1957) Greimas écrit, en effet:

> L'originalité de la contribution de F. de Saussure réside dans la transformation d'une vision du monde qui lui fut propre- et qui consiste à saisir le monde comme un vaste réseau de relations, comme une architecture de formes chargées de sens, portant en elles-mêmes leur propre signification- en une théorie de la connaissance et une méthodologie {pour la saisie et l'appréhension des significations}.

Proférées à plus de 100 ans de distance, ces trois déclarations permettent de percevoir et de goûter l'imaginaire mental, la *gnoséologie* qui sous-tend et anime l'élan de la sémiotique, lorsqu'elle commence ce lent et lourd cheminement qu'est la construction d'une nouvelle théorie scientifique. L'objectif sera une réponse au tout nouveau rapport de défiance à l'égard du langage verbal qui s'est instauré, dans les sciences et en philosophie (Nietzsche) et qui va imposer la nécessité de découvrir et de mettre au jour les soubassements formels des divers langages. Voici deux exemples de la manière dont F.de Saussure formule ses vues sur le langage :

> Le premier caractère universel du langage est de vivre au moyen de différences et de différences seules, sans aucune mitigation comme celle qui proviendrait de l'introduction d'un terme positif quelconque à un moment quelconque. Toutefois le second caractère est que le jeu de ces différences est à chaque moment excessivement restreint comparativement à ce qu'il pourrait être. Trente ou quarante éléments. Nous voulons exclusivement dire par là : la somme de différences qu'on peut obtenir au moyen de 30 ou 40 éléments. Que ces éléments ne puissent pas valoir par eux-mêmes, c'est l'axiome. Trente ou quarante éléments en font tous les frais sauf grande exception. Or rien de ce qui dépasse les 30 ou 40 entités n'a d'intérêt pour
> la langue (Engler, 1968-1974, IV, 3342, 3).

Ou encore :

> Comme le langage n'offre, sous aucune de ses manifestations, une matière {biffé}, (substance), mais seulement des actions combinées <ou isolées> de forces physiologique, physiques, mentales, et comme néanmoins toutes nos distinctions, toute notre terminologie, toutes nos façons de parler sont moulées sur cette supposition involontaire d'une substance, on ne peut se refuser à reconnaître que la théorie du langage aura pour tâche de démêler ce qu'il en est de nos distinctions premières. (Engler, 1968, p.276).

Ce sont des vues de ce genre, jamais publiées par F. de Saussure, lui-même et laissées par lui, à l'état de notes de cours ou de simples brouillons, qui ont allumé l'incendie de la sémiotique, dont quelques escarbilles, diffusées durant ses

cours, ont suffi pour enflammer la pensée linguistique russe (dont R.Jakobson, S. Karcevski, N.S. Troubetzkoy), les recherches logiques polonaises (dont Tarski, Lukasiewicz), le Cercle de Prague (Thèses de 1929), le Cercle de Copenhague (dont L.Hjelmslev, H.J.Uldall, V.Bröndall), et finalement l'Ecole de Paris (dont E.Benvéniste, O.Ducrot, A.J. Greimas, et M.Arrivé)

En 1984, A.J Greimas m'expliquait combien il avait été intimement ébloui par la splendeur du « palais de cristal » qui résultait de l'architecture de relations abstraites que L. Hjelmslev et son jeune collaborateur H.J. Uldall avaient mise en évidence dans les fonctionnements ordinaires du langage, par leurs travaux préparatoires (alias *Prolégomènes à la théorie du langage*, (Copenhague, 1943 ; Indiana, 1953 ; Paris, 1971) et comment , lui-même, captivé par la beauté et la complexité abstraite des lois (quasi universelles, constantes et finalement simplissimes) de la signification qu'ils commençaient à mettre en évidence , il s'était voué totalement à l'engagement scientifique qu'elles appelaient.

Jusqu'aux dix dernières années, l'énergie des chercheurs engagés dans l'aventure provenait largement de la fascination qu'exerce cette beauté abstraite des schémas relationnels, (dénués d'investissement sémantique) ainsi mis à nu. C'est, à peu près, la même sorte de fascination qui anime et cimente une bonne part des efforts des chercheurs en mathématiques et en physique théorique. Mais il est vrai aussi que les sémioticiens européens ne tardèrent pas à trouver des encouragements non-négligeables dans le succès des premières applications pratiques de leurs découvertes, à divers domaines de la vie sociale, (quelques grands exemples de ces applications expérimentales figurent dans le gros recueil des *Questions de sémiotique*, publié aux Presses Universitaires de France, en 2002)

La recherche s'est d'abord concentrée sur le langage de la *praxis* et a reconstitué le type d'architecture abstraite qui fournit

l'armature constante des programmations de l'action. Cette tâche ayant été correctement accomplie, depuis une trentaine d'années, les divers labos. et centres de recherche de la planète, se concentrent actuellement sur les langage des émotions et des passions. Dans ce domaine, je développe la question de l'éprouver/éprouvé.

Comment travaille-t-on ? Bien souvent par l'extraction de constantes formelles à partir de ce que nous appelons des « Corpus », i.e. des ensembles de documents réunis sur la base de régularités pressenties qu'il s'agira d'extraire : la 1° publication de sémiotique française, intitulée *Sémantique structurale,* par son éditeur Larousse , en 1966, fit passer dans son alambic, la remarquable thèse sur *l'imaginaire de Bernanos* qu'avait publiée (à Ankara) un fameux chercheur turc, Tahsin Yucel, C'est ainsi qu'on put faire apparaître de vraies régularités modélisables, esquissant ce que nous appellerions une « syntaxe profonde » là où T. Yucel lui-même croyait n'avoir saisi que des caractéristiques singulières.

De même, pour la thématique de l'éprouver, les travaux que notre ami, le professeur François-Bernard Michel a consacrés à l'éprouver du *respir* et à son rôle dans la création artistique ou philosophique, notamment dans son ouvrage *Le souffle coupé*, publié chez Gallimard, en 1984, fournissent un beau minerai pour l'extraction de quelques régularités sémiotiques qui peuvent nous faire beaucoup progresser.

Pendant longtemps, notre obstination a vouloir « quinte-essencier » les résultats de beaux travaux déjà démonstratifs, fut jugée bien ridicule et immodérément moquée.
Aujourd'hui, la demande de sémiotique est devenue extraordinairement pressante et nous ne risquons plus, désormais, d'être traités comme des savants Cosinus alias Tournesol, car tout se passe comme si nous étions devenus indispensables, notamment pour l'hominisation des robots ou pour la robotisation des calculs de sens des *Big data.* En effet,

les spécialistes de l'intelligence artificielle trouvent, par exemple dans l'algébrisation sémiotique des schémas narratifs, inspirée par les travaux du logicien Hans Reichenbach (un des chantiers les plus importants de notre recherche, entre 1970 et 1990), le niveau d'abstraction et de qualité formelle qui correspond, avec précision, au niveau formel de leurs propres recherches.

On a retrouvé dans les papiers d'Emile Benvéniste, déjà cité, cette phrase de Kierkegaard :

> Chaque fois que l'histoire du monde fait un pas important en avant et poursuit une passe difficile, s'avance une formation de chevaux de renfort : les hommes célibataires, solitaires, qui ne vivent que pour une idée.

La sémiotique doit tout à un certain nombre de ces solitaires, E. Benvéniste était un de ces célibataires, captif d'une seule idée, mais aussi G. Dumézil, également célibataire; Greimas, deux fois marié, était lui aussi un de ce chevaux de renfort, Michel Arrivé qui vient de disparaître en était également et il n'est pas impossible que la personne qui s'est risquée à vous parler de sémiotique, en ce moment même, ne s'apparente par quelques côtés, à l'une de ces étranges formations qui, pour le meilleur et pour le pire, se vouent au déploiement d'une Idée, une de ces idées formelles dont Einstein disait : « Des idées, on en a si peu ».

Je vous remercie

*

* *